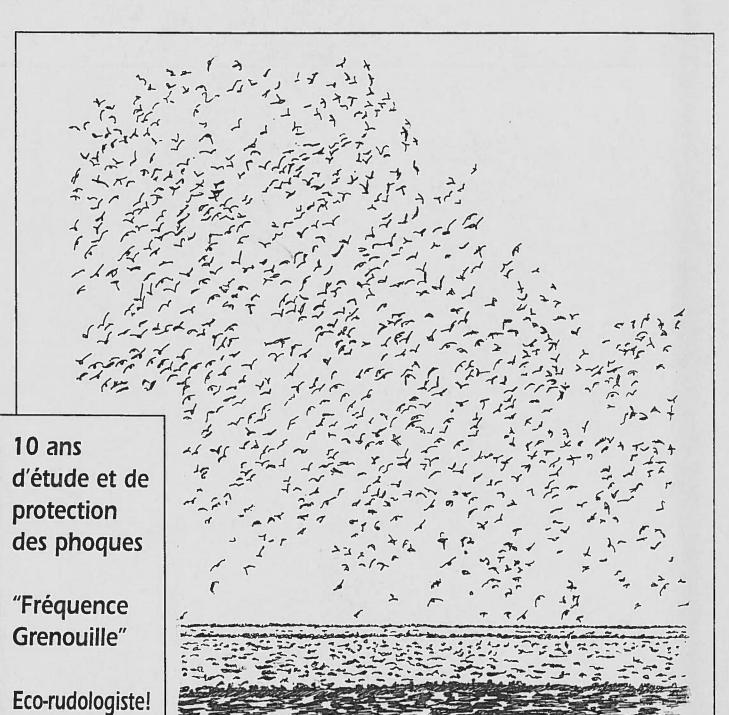


Picardie Nature



Revue trimestrielle de l'Association PICARDIE NATURE



Sommaire

"-0'4"C-" Z'4-0"

- 3 Editorial
- 8 Tribune libre
- 10 Revue de presse
- 15 Au calendrier
- 23 Mots croisés
- 17 Adhésion et abonnement

Informations

- 4 Primes aux péages
- 5 Abonnez vous utile
- 5 Loi Verdeille
- 6 Garderie nationale
- 7 Battue au sanglier

En Picardie

9 Incinérateur de déchets

Vie de votre association

- 11 10 ans d'étude et protection des phoques
- 22 Maque et pi tais-t
- **24** Sortie migration
- **25** Fréquence grenouille
- **26** Les 4 saisons à La Madeleine

Articles généraux

28 Eco-rudologiste?!

Editorial

Chasse, nature et république

Non, il ne s'agit pas d'un nouveau parti politique. Simplement, il semblerait qu'il convienne de rappeler quelques faits.

Ainsi, l'espace public formé de citoyens vertueux à laquelle aspire une république, c'est aussi cet espace qui nous entoure, nous tous, promeneurs du dimanche, naturalistes et autres usagers de la nature. Cet espace où l'on aime se ressourcer, ce peut être le petit chemin qui serpente au milieu du marais de la commune, le sentier arboré d'une lisière où l'on "V.T.Tise" parfois, tous les lieux non privés où la libre circulation est autorisée, tous ces sites dont chacun a la liberté de profiter. Pourtant, il semblerait que ce ne soit pas le cas.

Dans ces espaces publics et communaux, certains refusent votre présence, ou, dans le meilleur des cas, font en sorte qu'elle soit éphémère. Cela se produit souvent de juillet à février... je parle de la minorité intransigeante de chasseurs qui souhaiteraient ne voir personne d'autre qu'eux dans la nature lorsqu'ils s'y trouvent. Car autrui les dérange. Encore plus si autrui a une paire de jumelles. Même petite, la paire de jumelles dérange. Seulement voilà, la république fait que, dans ces espaces publics, chacun a la LIBERTE d'être, et il doit y avoir là EGALITE dans la possibilité de présence pour tous, enfin quelque rudiment de FRATERNITE font qu'on ne vocifère pas, l'arme à la main, envers autrui. Et allons plus loin (non, non, pas sur le chemin justement, mais dans le développement !) Le naturaliste, qu'il soit botaniste, entomologiste ou ornithologue, prend connaissance de la valeur du site qu'il fréquente. Il fait des recherches qualitatives et quantitatives au niveau des espèces présentes dans cet espace public. Et pourquoi fait-il cela ? Pour voir comment évolue le milieu, et quelles actions pourraient être alors envisagées pour que ce milieu ne se dégrade pas et reste viable aux espèces qui l'occupent ... sachant que l'homme aime à s'y ressourcer, dans cet espace !... Ainsi l'écologie n'est elle pas un lucide humanisme de l'avenir? Espérons que les générations futures penseront que c'est ce qu'elle était. Donc le naturaliste participe volontairement en faisant cela, à des activités d'intérêt général; il s'occupe de la chose publique : c'est ça aussi res publica. Vous me direz peut-être que faire des autoroutes c'est aussi servir l'intérêt général. C'est vrai. Seulement, on peut le servir doublement en les faisant passer là où elles nuiront le moins à la biodiversité. Car elle nous est utile cette biodiversité. Alors que le chasseur, lui, en se promenant dans cet espace ne fait que satisfaire la recherche individualiste de son bonheur privé. Où est le civisme ? Où est l'intérêt général ?

Alors il apparaîtrait que la présence d'une catégorie d'individus dans la nature soit plus légitime que celle d'une autre ... mais ce n'est pas à elle que certains auraient pu penser! Heureusement, nous sommes en république et personne n'est plus libre que son voisin d'être là. Il est donc juridiquement indéfendable de s'arroger une telle légitimité, que l'on soit mains dans les poches, porteur de fusil ou de jumelles et je terminerai en citant VOLTAIRE: "La Liberté consiste à ne dépendre que des lois ".

Vincent BAWEDIN

Plcardie Nature, association sans but lucratif (loi 1901) affiliée à France Nature Environnement, agréée par les ministère de l'Environnement et de l'Equipement.

Siège social : 14, place Vogel à Amiens

Adresse postale: BP 835 80008 Amiens Cedex 1 • Tél. 03 22 97 97 87 - Fax. 03 22 92 08 72

• Directeur de la publication : Patrick Thiery • Dactylographie : Jocelyne Lenne et Laurence Tellier

• Mise en page : Bernard Couvreur •

Impression: CAT Georges Couthon

Dépôt légal 4 trimestre 1996

Vite dit

Le Marais Peau-de-chagrin

Le Marais Poitevin rongé par le maïs subventionné : 35.000 ha de prairies humides, soit plus du tiers de la superficie totale, ont été sacrifiés en une trentaine d'années au profit de pratiques agricoles destructrices. Le Parc Naturel Régional en passe de perdre son label, après le Parc National des Pyrénées. Décidément les gouvernements français sont loin de l'esprit protecteur. Il est plus rentable de retourner les prairies et de cultiver du maïs avec une prime annuelle de 3000 F l'ha. Pour un développement durable, il faudrait au contraire si vraiment il n'y a pas de meilleure solution qu'une prime la donner aux prairies non retournées! D'un côté le ministère de l'agriculture subventionne l'assèchement et les cultures intensives, et de l'autre le ministère de l'Environnement subventionne les zones humides!

Belle cohérence de gouvernance ! C'est un gouvernement de corporatisme où l'intérêt général passe après les intérêts particuliers !

G. BAUDRY

Alsace

En prélude à notre stage Nature en Alsace du 1^{er} Mai, Rustica Hebdo a fait paraître un article "léger" mais intéressant sur le pays de Sélestat dans son numéro de la semaine du 9 au 15 octobre 96.

Esso et Elf trop propres sur eux

Formidable, Esso et Elf lancent chacun un nouveau gazole, respectivement Diesel Plus et Diesel Evolution. D'après les fabricants, ils améliorent la protection de l'environnement. Entre les placard de publicité, les spots radio ou télé, impossible de l'ignorer. Précisions qu'Esso et Elf n'ont pas décidé de réduire la teneur en soufre de leur carburant pour améliorer la santé des citadins, c'est la réglementation qui leur impose cette dimi-

nution depuis le 1er octobre dernier, comme à tous leurs concurrents! Diesel Plus et Diesel Evolution, comme tous les gazoles vendus à la pompe, contiennent 0,05 % de soufre au lieu de 0,2 %.

Source: Que Choisir n° 332 novembre 96. Que Choisir a consacré un dossier très précis sur l'automobile et les carburants (n° 331 octobre 96).

Une prime sur les péages d'autoroutes pour les ingénieurs de l'Equipement.

Un décret du 12 mai 1970 prévoit que les sociétés d'autoroutes doivent reverser au ministère de l'Equipement une dîme que l'Etat utilise pour régler les primes de ses loyaux fonctionnaires. Essentiellement les ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Travaux publics de l'Etat, les "grands corps" qui font la pluie et le beau temps à l'Equipement. Lesquels bénéficient ainsi de "rémunérations accessoires" qui doublent parfois le salaire de base.

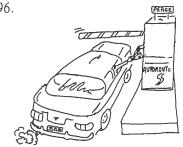
Cet ingénieux système amène chaque année, près de 1 milliard au ministère de l'Equipement pour l'ensemble des travaux autoroutiers et leur exploitation. Soit environ la moitié des primes qu'il verse à ses 100 000 fonctionnaires.

On s'explique mieux la frénésie de construc-

tion d'ouvrages en tous genres (ponts, tunnels, bretelles, raccordements, ronds-points, etc.) qui saisit parfois les ingénieurs de l'Equipement : plus ils exigent des travaux coûteux - même si ce n'est pas strictement utile -, plus l'Etat encaisse grâce aux travaux et aux péages.

Et ça roule pour tout le monde.

Source : Le Canard Enchainé du 13 novembre 1996.



Amiante : des dérogations scandaleuses

L'amiante enfin hors-la-loi. Après des décennies de laxisme criminel, on ne peut que se réjouir. Pourtant, au-delà de l'effet d'annonce, les dérogations pointent déjà leur nez. Plus d'amiante, sauf. . . dans les vêtements antifeu, les freins de poids-lourds, a annoncé le ministre des Affaires sociales. Les camions Volvo et Mercedes freinent pourtant sans amiante depuis des années, les fabricants de garnitures proposent tous des versions de substitution. En Suisse, les pompiers portent des combinaisons sans amiante. Alors pourquoi ces dérogations ? "Les produits de substitution sont aussi dangereux", explique le ministère. Ce n'est pas l'avis du toxicologue Henri Pezerat, grand

spécialiste de l'amiante : "Rien ne justifie ces dérogations. Aucune donnée scientifique ne permet de mettre les substituts utilisés à l'index. Même les fibres céramiques, elle aussi cancérogènes, sont pour l'instant préférables à l'amiante dans les vêtements devant résister à plus de 1 000°C. Elles dégagent moins de poussières dans l'air, les concentrations d'exposition sont beaucoup plus faibles qu'avec l'amiante. " Bref, mis à part la pression de lobbies industriels, rien ne justifie ces dérogations.

Source: Que Choisir n° 330 septembre 96 revue de l'Union Fédérale des Consommateurs 11 rue Guénot 75555 PARIS Cedex11.

Pour 1997, abonnez vous utile.

Voici quelques unes des revues auxquelles vous pouvez vous abonner (vous et vos amis) si vous désirez être informés sur l'actualité en matière de protection animale et de préservation de l'environement. Cette liste n'est pas exhaustive et demanderait a être complétée tant le choix se diversifie au fil des ans. Nous avons retenu surtout les revues publiées par des associations militantes reconnues depuis de nombreuses années. Les informations qu'elles délivrent peuvent ainsi devenir autant d'éléments de découverte des richesses naturelles qui nous entourent que d'arguments dans nos démarches de militant occasionnel ou quotidien auprès de notre entourage. Elles constituent en tout cas une approche intéressante dans nos rapports avec l'environnement, la nature, l'animal.

* LES REVUES MENSUELLES

- Animaux magazine ; publié par la S.P.A. 198 F au 48 Avenue de l'Europe BP 44, 95333 DOMONT Cedex.
- ASPAS-MAG; magazine de l'Association pour la Protection des Animaux Sauvage et du Patrimoine Naturel BP 34 26270 LORIOL. Cette revue est envoyée aux adhérents (adhésion individuelle 100F, familiale 150F).
- Que choisir ; édité par l'Union Fédérale des consommateurs, aborde régulièrement des sujets ayant trait à la pollution, à la qualité de l'environnement 11 rue Guénot 75555 PARIS Cedex 11 ou 36 15 QUE CHOISIR.

* REVUE BIMESTRIELLE

- Le Courrier de la Nature ; édité par la Société Nationale de Protection de la Nature, 195 F pour 6 numéros/an 57 rue Cuvier BP 405, 75221 PARIS Cédex 05

* REVUES TRIMESTRIELLES

- Panda magazine ; édité par le WWF 80 F/an - 48 avenue de l'Europe BP 8, 95333 DOMONT Cédex.
- L'Oiseau Magazine ; édité par la Ligue de Protection des Oiseaux 120 F/an . LPO BP 263 17305 ROCHE-FORT Cédex.
- Combat Nature ; revue des associations écologiques et de défense de l'environnement, abonnement à partir de 180 F. BP 3046, 24003 PER-IGUEUX Cédex.
- Greenpeace 28 rue des Petites Ecuries 75010 PARIS

* REVUE SEMESTRIELLE

- La Hulotte ; journal superbement illustré convient autant aux enfants qu'aux parents 87 F pour 6 numéros. 08240 BOULT-AU-BOIS.

La loi Verdeille a du plomb dans l'aile ...

La loi Verdeille du 10 juillet 1964, applicable dans 9 500 communes françaises, oblige certains propriétaires à accepter des chasseurs sur leur terrain, qu'ils soient d'accord ou non, et sans compensation. Ils deviennent ainsi membre de droit de l'ACCA.

Cette loi va à l'encontre de l'article L222 du code rural: "nul n'a le droit de chasser sur la propriété d'autrui sans le consentement du propriétaire ou de ses ayants droits".

Elle est également incompatible avec la Convention Européenne des Droits de l'Homme. En effet, cette loi porte atteinte au droit de la propriété et de son usage, ainsi qu'à la liberté d'association.

Rappel des faits

En 1985, trois propriétaires fonciers de Dordogne apposaient aux limites de leurs terrains des panneaux "refuge" indiquant leur refus de la chasse-loisir. Les dirigeants de la chasse de ce dépar-



tement assignèrent en référé ces protecteurs de la nature pour voir ordonner l'enlèvement des plaques "refuges" au motif que la loi du 10 juillet 1964, applicable sur la commune, conférait aux chasseurs des droits sur les fonds privés.

Vers l'abrogation

Le 5 juillet 1996, une décision de la Commission Européenne des Droits de

l'Homme a déclaré recevables les requêtes de plusieurs propriétaires fonciers de Gironde, Dordogne et Creuse. Leur liberté de vivre chez eux sans la chasse et celle de ne pas s'affilier aux ACCA a ainsi été reconnue. Il s'agit d'un premier pas franchi vers la condamnation de la loi des chasseurs extrémistes par la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Reste au gouvernement français à négocier avec les protecteurs de la nature et les chasseurs non féodaux, pour une reconnaissance de la liberté des personnes de vivre avec ou sans la chasse sur leurs terrains privés, selon leur conscience.

Pour cela, envoyez la carte du ROC cijointe au Premier Ministre, après l'avoir remplie et signée. D'autres cartes sont à votre disposition au local de Picardie Nature ou auprès du ROC 61 rue du Cherche Midi 75006 Paris au prix de 1 E pièce.

Pour l'indépendance de la garderie nationale de la chasse

A VOS STYLOS!

La responsabilité des missions des gardes de l'Office National de la Chasse est confiée aux Fédérations Départementales des Chasseurs. Tous ceux que la nature et sa protection préoccupent doivent se mobiliser pour garantir l'indépendance des gardes de l'ONC. Aussi, nous vous proposons d'écrire au Président de la République (merci d'envoyer une copie à l'ASPAS) pour lui demander la réforme du statut des gardes nationaux de la chasse et de la faune sauvage (voir modèle ci-dessous, dispensé de timbrage).

NOUS COMPTONS SUR VOUS.

Monsieur le Président de la République Palais de l'Elysée - 55 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS

Il me paraît indispensable de garantir l'indépendance et la sécurité des agents de l'Office National de la Chasse, qui remplissent au nom de l'Etat des missions de service public : protection de la faune, lutte contre le braconnage, police de la chasse.

De la même manière qu'il serait impensable de laisser la gendarmerie nationale sous la responsabilité des associations d'automobilistes, il est incongru que les missions des gardes de l'ONC (établissement public) soient sous la responsabilité des Fédérations de Chasseurs. C'est pourtant la situation actuelle.

Comment, en effet, faire confiance à ces fédérations de Chasse qui soutiennent les chasses illégales de printemps, luttent publiquement contre l'application en France des directives communautaires de protection des oiseaux migrateurs et des habitats, et d'une manière générale contre les mesures de protection de la nature, par peur qu'elles ne leur amènent quelques restrictions de la chasse.

Aussi, j'ai l'honneur de vous demander de garantir l'intérêt général contre la pression d'une minorité de citoyens chasseurs, et de réformer au plus tôt le statut des agents de l'ONC garantissant leur indépendance vis à vis de ceux qu'ils sont chargés de surveiller. Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Signature

Dites-vous que la terre a 46 ans...

Notre planète a environ 4.600 millions d'années : une durée presque impossible à se représenter.

Imaginez à présent la terre comme une personne de 46 ans.

Cette personne a connu un développement tardif. On ne sait rien de ses 7 premières années, et très peu de choses sur les 35 années suivantes. Ce n'est qu'à l'âge de 42 ans que la terre a commencé à s'épanouir.

Avant son 45 ème anniversaire, il n'y avait encore ni les dinosaures ni les grands reptiles. Les mammifères sont apparus il y a 8 mois seulement. Au milieu de la semaine dernière, des singes très semblables à l'homme sont devenus des hommes très semblables aux singes.

Au cours du week-end, la terre était plongée dans la dernière période glaciaire. L'espèce humaine actuelle existe depuis seulement 4 heures. Durant



l'heure écoulée, nous avons découvert l'agriculture et la révolution industrielle a commencé il y a tout juste une minute. C'est en l'espace de ces 60 secondes, en heure biologique, que les hommes ont transformé notre paradis terreste en dépotoir.

Aujourd'hui, un millième de seconde plus tard, nous sommes placés devant le choix suivant : économiser sur l'environnement, ou bien plutôt sur d'autres choses? Car nous avons causé le disparition de centaines d'espèces animales dont la plupart ont existé bien avant nous. Par cupidité, nous pillons les matières premières et les sources d'énergie de la planète. Tels des petits enfants qui cassent tout, nous nous réjouissons de notre accession fulgurante à la domination sur le monde. Sûrs de nous, nous nous tenons au bord de l'ultime fosse commune et nous délectons du spectacle de la destruction systématique de la terre, oasis de vie dans le système solaire.

LA TERRE NOUS EST SEULEMENT PRETEE PAR NOS ENFANTS.

LAISSONS-LEUR UNE CHANCE! N'économisons pas sur le dos de l'environnement!

Source: GREENPEACE 21, rue Godot de Mauroy - 75009 PARIS.

Battues au sanglier en plein mois d'août dans le Var

Cédant aux pressions des chasseurs, Iean-Charles Marchiani, préfet du Var, a autorisé l'ouverture de la chasse au sanglier dès le 18 août, soit un mois avant l'ouverture habituelle. Invoquant la prolifération de cet animal dans le département, les sociétés de chasse ont pu convaincre. Cet argument se fonde sans doute sur une réalité, mais les chasseurs oublient sciemment un élément : qui est à l'origine de la surpopulation de sangliers ? Ces mêmes chasseurs, bien entendu! Menant une politique de "repeuplement", certaines sociétés de chasse procèdent à des lâchers massifs depuis des années.

Comme des pompiers pyromanes, qui, ayant allumé des feux, se glorifient de les éteindre, ces chasseurs font proliférer les sangliers pour les massacrer en quantité. Ces battues constituent en outre une menace pour les touristes,

très nombreux dans le Var au mois d'août. Alertée par tant d'inconséquence, la SPA a adressé un courrier à M.Marchiani lui demandant de revenir sur la dérogation accordée. Invoquant les dégâts causées par les animaux, il a répondu qu'il maintenait l'application de l'arrêté."

Extrait de "Animaux-Magazine" n° 254 octobre 96.

Le sanglier est-il un animal nuisible ?

Apparemment on le classe tel pour pouvoir le chasser plus longtemps. Pourquoi leur jette-t-on des tonnes de maïs en forêt ? pourquoi de telles cultures en bordure de forêt ? D'habitude, les nuisibles sont chassés pourchassés traqués gazés piégés tirés empoisonnés. Or le sanglier est choyé dans sa forêt.

On pose des fils électriques -pour protéger les cultures dit-on - pour les empêcher d'en sortir. Et s'ils ne sont pas assez nombreux, on en lâche une bonne tra-lée qui vient d'un élevage. Alors on peut pousser de hauts cris et demander à les chasser plus longtemps. Certaines forêts sont devenues des réserves permanentes. La végétation ne sort pas indemme d'un tel système : on traite chimiquement sous les fils pour empêcher les hautes herbes de les toucher. Or c'est une zone sensible entre forêt et culture où se rencontrent deux milieux donc une zone riche où la flore est détruite.

Pour qui sont ces sangliers qui engraissent sur nos terres? Voilà une gestion bien pensée par les chasseurs et qui ne profite qu'aux chasseurs et détruit ce qui ne les intéresse pas.

G.BAUDRY

Message aux humains : tout animal est un être sensible.

QU'EST QU'IL FAUT FAIRE ? ÉCRIRE AUX PARLEMENTAIRES????

Mesdames et Messieurs les Parlementaires.

Un projet de loi va vous être soumis par le Gouvernement, relatif à l'utilisation de certains animaux.

Déjà l'article 9 de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 reconnaît à l'animal sa nature d'être sensible, conformément à la réalité scientifique.

Mais ce texte prend en considération, dans ses premiers mots, l'ensemble des animaux, pour le restreindre aussitôt à ceux d'entre eux qui sont sujets de propriété, assimilant ainsi le général au particulier.

De sorte que tous les autres sont exclus d'une disposition majeure d'une loi qui a précisément pour objet la protection de la nature.

En conséquence, il nous paraît indispensable de rendre sa cohérence à la loi du 10 juillet 1976, en apportant une modification mineure à la rédaction de son article 9.

Nous proposons que soit adoptée par la Parlement la formule suivante :

Tout animal est un être sensible. Si un animal a un propriétaire, celui-ci doit le placer dans des conditions conformes aux impératifs biologiques de son espèce.

Nous souhaitons vivement que cette proposition retienne tout spécialement votre attention, et nous vous prions de bien vouloir agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Coalition pour l'Elevage Naturel et de Plein Air - Fondation Assistance aux Animaux - Ligue Française des Droits de l'Animal - Rassemblement des Opposants à la Chasse

TRIBUNE LIBRE - TRIBUNE LIBRE - TRIBUNE LIBRE

Dans la série grands reportages

Grocqueville - Décembre 1996-

Des bruits persistants circulent dans la capitale qui amplifient la rumeur selon laquelle des mouvements penseraient à proclamer unilatéralement l'indépendance de la Grocquie. En effet, certains milieux motorisés ont émis la possibilité d'une séparation d'avec la Chiraquie intérieure qui pourtant jusqu'ici a fait montre de beaucoup de souplesse envers une population qui refuse toujours d'appliquer les lois européennnes sur les oiseaux. Il est vrai que ces derniers traversent le territoire sans papiers, sans visas. Ils forment des bandes parfois très importantes qui se posent n'importe où. Les communes sont dans l'impossibilité de leur demander la taxe de séjour, ce qui serait la moindre des choses. D'où le nombre de plus en plus grand de partis politiques qui s'élève contre la migration clandestine. Ils traversent le territoire sans aucun souci du respect des territoires occupés "c'est eux ou nous" disait encore il y a peu de temps un volontaire armé jusqu'aux dents, sur les bords de la Flaquie. Comme a dit leur Président : "Du balai !" Seulement les balais manquent et les volontaires n'ont que quelques fusils de chasse récupérés en Corse, grâce à la fraternité des peuples opprimés. Toujours est-il qu'à l'heure où j'écris, la situation est tendue et des milices armées parcourent la campagne à la recherche d'ennemis infiltrés car -et c'est le drame de la Grocquie- on ne dispose ici d'aucune aviation. Les clubs aéronautiques sont entre les mains de partisans chiraquiens qui se gardent bien d'intervenir dans un conflit qui pourrait devenir un piège. On se souvient de l'éclatement de l'Italie suite aux revendications de la Padanie. Ont suivi comme tout le monde le sait celles de la Papie, de la Sicile, de la Calabrie et de la Brindisie; si une tentative de réunification a lieu avec le choix avancé de la Bottie qui pourrait fédérer tout cela, il faut bien avouer que la situation est pour l'instant bloquée.

Les milices grocques appelées par dérision Kakies (prononcez Kakies) par les opposants au régime armé, sont sur le pied de grues. Il est certain que si la Conférence des Présidents des Fédérations autonomes d'Associations indépendantes décidait une scission, le passage migratoire du printemps prochain subirait la plus grande défaite de sa carrière. Comme disait hier un député socialiste qui connaît le problème "ils pourraient ne pas s'en remettre". Ils, étant les intrus qui refusent toujours de contourner la région au nom d'une tradition multi-séculaire : "Ce ne sont pas quelques trublions agités qui vont nous arrêter le long des côtes. On nous demande de passer au large. Qui va nous installer des plates-formes pour le ravitaillement ?"

Comme à Paris, où roulent les taxis parisiens, à Châlons les taxis de la Marne, j'ai rencontré ici un taxidermiste qui travaille en ce moment nuit et jour. Et cet homme qui connaît le pays, qui est né au pays, qui est donc un pur paysan, m'a dit son profond désarroi : "les congélateurs sont pleins; il suffirait d'une grève d'EDF pour perdre le produit de longs mois de travail. Que toute notre vie économique soit soumise à des fonctionnaires irresponsables est insupportable. Je suis pour l'indépendance, tous les rempailleurs sont pour. Sans compter toute la gastronomie grocquienne qui en dépend ! - du d'andouille ! ai-je ajouté dans un enthousiasme imprudent - les douilles aussi, m'a-t-il répliqué, vous avez raison, c'est elles qui me fournissent ! "

Telle est la situation en ce moment en Grocquie. Les armes sont fourbies, les hommes sont fourbus. Je me suis laissé dire qu'une solution extrême est envisagée par le gouvernement chiraquien pour éviter toute effusion de sang. On enverrait l'armée au devant des migrateurs en faisant un barrage assez important pour détourner les vols qui se dirigeraient vers la Grocquie.

Bien évidemment, l'armée aurait ordre de ne tirer qu'en l'air.

Espérons qu'une solution sera trouvée avant février, d'abord pour éviter l'hécatombe parmi les voyageurs mais aussi pour empêcher les troubles qui ne manqueront pas de se produire à cause de l'étalement du ces-sez-le-feu : Certains Grocs doivent ranger le fusil le 10 février, d'autres le 15, d'autres encore le 20 et certains à la fin du mois. Une grande confusion ne manquera pas de s'installer. Aussi tous les gens de bonne volonté espèrent et supplient les responsables de penser au bonheur des Grocs et des Grocques.

Envoyé spécial FR4 - Grocquie.

EN PICARDIE - EN PICARDIE

Contre l'implantation d'un incinérateur de déchets industriels dans l'Oise.

Depuis deux ans un projet d'incinérateur de déchets industriels sur le territoire de la commune de Ribecourt mobilise les associations locales de défense de l'environnement.

Elles contestent le choix défendu par le groupe industriel TERIS, une filiale de Rhône Poulenc d'imposer une plate-forme de traitement d'une capacité de 70 000 tonnes/an très largement supérieur aux besoins des industries picardes. . . A moins bien sûr d'importer des déchets industriels (ce qu'envisage probablement Rhône Poulenc).

Par ailleurs les riverains s'inquiètent, à juste titre de la concentration d'industries potentiellement très dangereuses. En effet le site retenu se situe à proximité de deux usines à haut risque soumises aux directives SEVESO: SECO (stockage de nitrate d'ammonium) et RHONE-POULENC (stockage de butadiène).

Pour permettre à l'association de défense de l'environnement de Pimprez (commune limitrophe, située sous les vents dominants) de s'exprimer auprès des autorités, Picardie Nature a accepté en 1995 de déléguer sa représentation au sein de la commission d'élaboration du Plan Régional d'Elimination des Déchets Industriels Spéciaux (PRE-DIS) à Messieurs Alain CASONI et Jean CHEVALIER responsables de l'association de PIMPREZ, ceux-ci nous ont régulièrement informé de leurs

actions

Le 18 août dernier, alors même que les autorités préfectorales ne se sont pas encore prononcé sur l'opportunité d'installer une plate forme de traitement de déchets industriels, le maire de la commune de RIBECOURT-DRES-LINCOURT accorde un permis de construire aux promoteurs du projet.

Afin de satisfaire à la demande du pétitionnaire, la commune de Ribecourt a procédé auparavant à la modification du plan d'occupation des sols. Une telle procédure constitue un détournement de pouvoir dans la mesure où elle n'est intervenue que pour satisfaire aux intérêts d'un propriétaire unique dans la commune, sans prendre en compte l'intérêt général.

Compte tenu de ces éléments et d'autres irrégularités de forme relative à l'instruction du permis de construire, le comité de défense contre l'implantation de l'incinérateur a décidé le 5 octobre d'engager un recours devant le Tribunal administratif d'Amiens en vue d'obtenir l'annulation du permis de construire. Picardie-Nature s'y est associée.

Patrick THIERY

P.S. Pour apporter votre soutien à cette action, prenez contact avec l'association de défense de l'environnement de Pimprez, Monsieur Alain CASONI 60 place de la République 60170- PIMPREZ

EN PICARDIE

Un exemple de tri sélectif

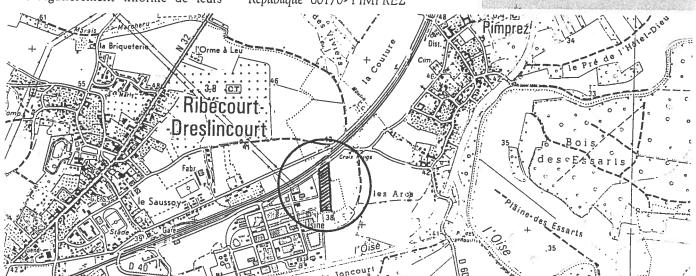
Le SIRTOM des quatre cantons a mis sur pied un ramassage de déchets triés par les particuliers. Il a distribué quelques sacs poubelles jaunes et quelques bleus, avec un petit livret guide pratique du tri.

- le verre est collecté dans les containers en place dans chaque village.
- le papier, le carton, les emballages ménagers en papier ou carton dans le sac jaune.
- tous les emballages salis et les déchets organiques dans la poubelle traditionnelle.
- les gravats, végétaux et encombrants sont à apporter à la déchetterie.

Un numéro de téléphone vert est à la disposition des citoyens pour toutes les questions. Ceci est un début. Demandez à votre Maire où en est le plan de ramassage et de traitement des déchets dans votre commune ou votre canton.

G. BAUDRY

SIRTOM des quatres cantons Hôtel de ville - Hornoy le Bourg.



REVUE DE PRESSE

Voici pour la période de mi-octobre à fin décembre une sélection, "une liste " des titres concernant l'environnement en Picardie relevés dans 2 quotidiens régionaux représentatifs. Nous n'avons pas retenu, par manque de place, les problémes d'environnement nationaux ou internationaux.

Ces articles peuvent être consultés à l'association.

Sources et abréviations : Courrier Picard édition Grand Amiens (CP), L'Union édition de Chauny/St-Quentin (L'U).

L'U: 22/10/96 : Amiante au collége de Vic-sur-Aisne : inquiétudes.

CP: 23/10/96 : Deux expositions au C.P.I.E de Dury. "Au carrefour des eaux" et "Découvrez vos rivières."

CP: 23/10/96 : Environnement; "Ault: gros sous et gros soucis."

CP: 23/10/96 : "Des huttes qui dérangent" à Epagne-Epagnette. Bataille juridique sur la superficie des huttes.

L'U: 24/10/96: Amiante au collége de Vic-sur-Aisne: le conseil général s'engage.

L'U: 25/10/96: Bohain: Un chevreuil amputé d'une patte.

L'U: 25/10/96: Amiante: Plusieurs collèges touchés.

L'U: 25/10/96: Rage: les Ardennes à la traîne.

L'U: 26/10/96: Corinne Lepage lance un nouveau mouvement.

L'U: 30/10/96: Thenelles: un site protégé détruit pour élargir une route.

L'U: 30/10/96: "Les collégiens d'Harnotaux s'investissent pour la protection de la nature."

L'U: 30/10/96: Aisne: "Elimination des déchets": les élus locaux optent pour 2 usines d'incinération et une usine de compostage.

L'U: 31/10/96 Pollutec: les éco-industries voient l'avenir en vert.

L'U: 01/11/96: Ecologie 2001 ouvre le débat sur les déchets.

L'U:01/11/96: "Le paysage défiguré à Thenelles scandalise le Râle des Genêts." Un site protégé détruit pour élargir une route. Pratiques scandaleuses.

L'U: 01/11/96: "Le castor conserve sa cote d'amour" Réunion d'information sur le castor par la coodination mammalogique lors des semaines de l'environnement

CP: 01/11/96: "Moules et coques bientôt plus propres." Accord du conseil général, de la C.C.I. d'Abbeville et du Syndicat intercommunal du Phonthieu-Marquenterre pour la création du centre conchylicole du Crotoy.

CP: 02/03/11: La Luce polluée à Ignaucourt.

CP: 04/11/96: Conseil Régional: "Les choix de la région pour l'environnement, la culture, l'éducation." Préservation de la côte picarde (subvention au Smacopi), maîtrise de l'énergie, plantation de haies.

L'U: 04/11/96: Le laferois: "En allant dans les landes pour un premier chantier." Emmenés par un chargé de mission du conservatoire des sites naturels de Picardie, des amis des landes ont mené un combat pour restaurer une clairière.

L'U: "Terrains "démobilisés": une richesse à preserver." Les terrains militaires sont souvent d'exceptionnelles réserves écologiques. France-Nature-Environnement s'inquiète du devenir des futurs" démobilisés".

CP: 06/11/96: "La station d'épuration n'est pas en odeur de sainteté." Projet de construction prés de longpré les Amiens

L'U: 07/11/96: "Quand le marais d'Isle mobilise" nettoyage par des étudiants lors des journées de l'environnement.

L'U : 07/11/96 : "Les peupliers en bordure du canal de St Quentin abattus."

CP: 07/11/96: "Inquiétude pour la baie de Somme, une usine alimentaire menacée." Création d'un collectif "Sauvons la baie de somme" par Daniel Convain président de l'association Halbran

L'U: 08/11/96: St Quentin: "Une grande volière pour rééduquer les rapaces blessés.

L'U: 08/11/96: "Côte d'Opale: plusieurs milliers d'oiseaux victimes du botulisme."

L'U: 09/11/96: "Les chefs d'entreprises s'informent sur les méfait de l'amiante."

L'U: 11/11/96: "Appel aux pécheurs de S.Boutinot: donner leurs prises pour alimenter un aigle pécheur soigné au centre de soins.

CP: 11/11/96: Arsy: Manifestation contre les déchets ultimes.

CP: 11/11/96: "Manifestation de cyclistes à Avignon: Cyclistes et Hérissons: même combat!"

CP : 13/11/96 : Baie de Somme: "Picardie Nature en pétard contre l'Etat."

L'U: 14/11/96: "Station d'épuration, incinérateur: plus c'est propre, plus c'est cher."

L'U : 14/11/96 : "Traitement des déchet : la réponse de Pierre André (Président de l'intercommunalité) à

REVUE DE PRESSE

Aisne environnement et Serge Boutinot.

CP: 14/11/96: "Les cormorans font grimper le prix de la carpe." Ou comment faire tirer des conclusions au lecteur avec une suite d'informations décousues. A noter les trois points concluant l'article.

CP : 15/11/96 : Baie de Somme: "Reprise des tirs: Picardie Nature écoeurée!

CP: 18/11/96: "Demain, quels transports collectifs?" Le Conseil Régional se concerte sur l'avenir des transports collectifs

CP: 18/11/96: "Lihons: une aiguille parmi les déchets".

CP: 19/11/96: Amiens "Le Châteaublanc restera un espace semi-sauvage"

L'U : 19/11/96: "La forêt de Retz: le bois source d'emploi."

L'U: 21/11/96: "Un été sans chasse?" Arrêtés ministériels annulés par le conseil d'État: la chasse aux oiseaux d'eau devra tenir compte du fait que l'été est une saison de reproduction. Position du ROC.

CP: 21/11/96: "Soixante-dix cadavres d'oiseaux recensés sur le littoral" par Picardie Nature.

CP: 22/11/96: "L'avenir du fonds de gestion de l'espace rural." Réponse de P. VASSEUR à J. HART.

L'U: 23/11/96: "Déchets ménagers: on peut changer les modes...d'emploi." "Et si l'on repensait notre façon de produire des ordures? Écologie 2001, le bras associatif de Génération écologie, voit de l'emploi dans les déchets."

CP: 25/11/96: Amiens. Un sanglier en centre ville.

CP: 25/11/96: Fouilloy."Quand les cygnes disparraissent." Une famille de cygnes disparaît.

L'U : 26/11/96 : "Des jachères pour chasser." Position du ROC sur les jachères.

L'U : 29/11/96 : "Fable : Personne ne jette de papiers dans les rues..."

CP: 29/11/96: Amiens: "Pas de déchetterie au bois du Château-blanc."

CP: 29/11/96: Daours: Inauguration de la station de dépollution des villages de Daours, Vecquemont et Bussy.

Flesselles : "La seconde vie de la mare d'Olincourt.

L'U: 29/11/96: 34 millions pour les premières réalisations routières d'accompagnement de l'A29.

L'U: 29/11/96: JOINCOURT: "Ligne de chemin de fer: l'environnement mis à mal."

L'U: 30/11/96 : St QUENTIN : "Le tri sélectif arrive: nouvelle habitude à apprendre."

L'U : 02/12/96 : Aisne "La Société d'équipement du département de l'Oise, la SEDA se lance sur le marché de l'environnement."

L'U: 02/12/96: "Sympa pour les oiseaux" Parc de l'Isle: Plantation d'une haie devant une volière de réadaptation de rapaces blessés à la vie sauvage.

L'U: 02/12/96: Aisne "La Société d'équipement du département de l'Oise, la SEDA se lance sur les marchés de l'eau."

CP: 02/12/96: "Les petites mains vertes domartoises." Initiation à l'environnement pour des élèves de CP et Séme

CP: 02/12/96: "Une haie d'arbres à Essertaux"

CP: 02/12/96: "Villers-Bretonneux: les collégiens se penchent sur l'autoroute"

CP: 03/12/96: "Le retour des phoques est reporté." Article de Jacques Béal.

CP: 03/12/96: "Tri selectif: un avenir à Thieulloy-l'Abbaye"

L'U: 03/12/96: "Protection de l'environnement: nouveau partenariat." Convention signée entre la FNSAFER (Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) et l'UNFDC (Union nationale des fédération départementales des chasseurs) dans le but d'améliorer la protection des habitats de la faune sauvage.

L'U: 04/12/96: "La RN 29 revalorisée." Grâce à l'autoroute...

L'U: 04/12/96: "L'Oise monte."

L'U: 04/12/96: "Projet de carrière à l'eau: soulagement à Homblières."

L'U : 10/12/96 : "L'environnement dans la région: des contrastes marqués." Selon une étude approfondie de l'Institut français de l'environnement.

L'U: 16/12/96: "Une nouvelle haie au parc de l'Isle": Les membres de l'Institut des sciences de l'environnement plantent une haie devant une nouvelle volière de réadaptation de rapaces blessés à la vie sauvage au parc de l'Isla

CP: 26/12/96: Amiens. "Amiante: un surcroît de précautions." Les collectivités locales inspectent leurs locaux.

1986-1996 Dix années de protection et d'étude de la colonie de phoques de la Baie de Somme

Jusque dans les années 60, des phoques semblent avoir fréquenté régulièrement la Baie de Somme. Leur présence semble être devenue irrégulière par la suite. En septembre 1986, une petite colonie est à nouveau observée. Le GEPOP entreprend alors d'étudier le comportement de cette colonie. D'autres évènements, survenus en 1986 et 1987 vont également motiver l'association :

- un pêcheur nous fait part de ses craintes de voir disparaître dans l'anonymat la colonie en raison du comportement agressif de certains individus envers les animaux.
- un jeune Phoque veau-marin (*Phoca vitulina*) meurt en septembre 1987 dans la Baie après deux tentatives de remise à l'eau.
- la visite de la crèche pour phoques de Pieterburen (Pays-Bas) fait découvrir un centre de soins pour phoques blessés ou malades aux méthodes professionnelles et efficaces.

Les années 1988-1989

Elles vont permettre d'identifier les problèmes rencontrés par la colonie de phoques et de définir une stratégie de protection et d'étude pour l'avenir.

1988:

- 3 avril : 1ère coopération avec la

crèche de Pieterburen, un Phoque de Groendland est pris en charge par les Néerlandais. Il est relaché le 25 avril.

- un Phoque Gris (Halichoerus grypus) meurt au cours du transport par la route du centre de soins d'Allouville (Normandie) aux Sept Iles (Bretagne). - une épidémie virale (Phocid Distemper Virus) atteint les Phoques veaux-marins dans le Nord de l'Europe. Face à ce virus qui se répand (Danemark - Pays-Bas - Grande-Bretagne), le GEPOP organise à St-Valery une réunion des centres de soins de la faune sauvage des côtes de la Manche-Est. M. Duguy (Centre National d'Etude des Mammifères marins) et M. Moutou (Centre National d'Etudes Vétérinaires de Maisons-Alfort) y participent.

La coopération avec la crèche de Pieterburen est décidée, et le réseau des centres de soins est renforcé.

Pour faire connaître ce réseau, un dépliant (tiré à 25 000 exemplaires) est réalisé (financement DRAE. Picardie).

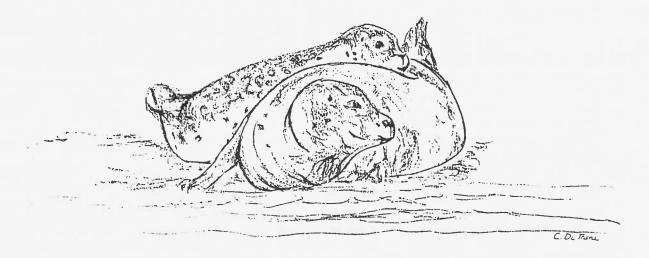
1989:

- Parution du rapport sur la population de phoques en Baie de Somme (L. Gavory, Ph. Thiery, Ph. Spiroux), le rapport fait un bilan de l'état des connaissances sur le Phoque veaumarin et le Phoque gris, et met en évidence l'occupation de l'estuaire par les animaux (contrat d'étude DRAE. Picardie).

- Une tentative de vaccination de la colonie échoue. Au cours de l'opération, 4 femelles en gestation sont observées. Des naissances sont attendues pour l'été. Un étudiant néerlandais, Hans de Heij, assure un suivi quotidien entre le 27 juillet et le 19 août. Il n'observe pas de naissance, mais constate un nombre important de dérangements. L'opération devra être renouvelée et nécessitera un nombre plus important de surveillants.
- En septembre, deux phoques sont aperçus, à marée haute, dans la zone choisie pour la destruction par explosions sous-marines d'engins de guerre. Des contacts sont pris avec la Protection Civile pour éloigner les animaux de la zone dangereuse lors des explosions.

Le document "le phoque veau-marin en France bilan et perspectives" (septembre 1989) définit les 5 axes prioritaires de travail :

- Mise en place d'actions de protection
- Amélioration de la prise en charge des phoques échoués
- Meilleure protection du site
- Sensibilisation du public
- Amélioration des connaissances sur la vie des phoques dans l'estuaire.





Nous allons voir ces différents chapitres et faire un bilan de dix années d'activités.

Mise en place d'actions de protection

Surveillance estivale

A partir de l'été 1990, une surveillance estivale est mise en place. Son but est d'éviter les dérangements des phoques sur les bancs de sable en période de naissance et de permettre aux bébés phoques d'atteindre le sevrage (3 à 4 semaines) sans problème.

Depuis 1990, une quinzaine de surveillants bénévoles participent chaque été à l'opération. L'encadrement est assuré depuis 1991 par un CES, puis un salarié à plein temps (A. William).

Suivi des femelles en gestation :

Si les 3 premières années de surveillance estivale ont permis de faire baisser un certain nombre de dérangements, les résultats escomptés sur les naissances ont été faibles (seul un jeune phoque est observé, de la naissance au sevrage). Il a donc été décidé de mettre en place une surveillance dés le mois de juin pour protéger les dernières semaines des femelles en gestation et pour sensibiliser les usagers réguliers de la Baie (pêcheurs, DDE...). Le suivi des femelles en gestation a été mis en place en 1993 grâce à un financement du Conseil Général de la Somme.

Missions d'éloignement :

La première action d'éloignement des phoques lors de la destruction des engins de guerre a été mise en place en novembre 1989.

La méthode consiste à être sur la zone le plus tôt possible pour empêcher l'entrée des phoques dans l'embouchure de la Maye à l'arrivée du flot, puis de contrôler toute la zone immergée pour s'assurer qu'aucun phoque ne sera présent au moment des explosions. L'éloignement se fait à l'aide d'un zodiac, à raison d'une semaine par mois entre octobre et mars.

Plus de 50 missions d'éloignement ont été effectuées entre novembre 1989 et novembre 1996. 42 phoques ont été éloignés de la zone des explosions. 43 personnes ont participé à ces missions. En décembre 1996, Picardie Nature a décidé de ne plus participer à ces missions d'éloignement.

Amélioration de la prise en charge de phoques échoués :

Lors de la 2ème réunion des centres de soins des côtes de Manche-Est (1989), un protocole de réhydratation par sonde gastrique des phoques échoués est mis au point. La crèche de Pieterburen commence à former quelques membres du réseau des centres de soins. En 1990 et 1991, de nouvelles réunions des centres de soins ont lieu à St-Valery. En février 1995, dix nouvelles personnes sont à nouveau formées aux techniques de premiers soins des phoques, grâce à un financement AUEF- Conseil régional de Picardie (projet européen COMETT).

Avant la coopération avec les Néerlandais, les résultats des soins sur les phoques échoués étaient peu satisfaisants. A partir de 1989, le taux de réussite des phoques échoués, soignés et relachés, est passé à plus de 80%.

ANNEES	91	92	93	94	95	96
DÉRANGEMENTS	64%	60%	53%	48%	28%	31%
DÉRANGEMENTSÉVITÉS (INTERVENTIONS)	36%	40%	47%	52%	72%	69%

ANNÉES	NOMBRE DE FEMELLES ENGESTATION	NOMBREDENAISSANCES	JEUNES PARVENUS AUSEVRAGE	ÉCHOUÉSSOINS	MORTS
1989	4				1 à 2 mois Merlimont
1990	1	1			
1991	1	?			1 (cordon ombilical) Touquet
1992	1	2	1		1 de 1 semaine Brighton
1993	ii 1	2		2	
1994	2	2	2		
1995	2	2	2	***************************************	
1996	4	4	1 (2 ?)	3	



Une meilleure protection du site

La Baie de Somme est un cadre exceptionnel, encore protégé, mais convoité par des projets risquant de le dénaturer. Au cours des dix années, l'association est intervenue à plusieurs reprises pour protéger le site.

- 1988 : lancement d'une pétition en faveur du projet de Réserve naturelle (zones de stationnement des phoques) : plus de 9 000 signatures recueillies en France et à l'étranger.
- 1989 : mobilisation contre un projet d'extension des bouchots constituant une menace contre la tranquillité des reposoirs des phoques.
- 1990 : intervention contre un projet de pyramides de paille à proximité des reposoirs.
- 1990-1991 : participation de l'association lors de l'enquête publique sur le projet de Réserve naturelle.
- 1994 : création de la Réserve naturelle de la Baie de Somme. Picardie Nature participe au comité consultatif et technique.

Sensibilisation du public :

Dés le début des actions de protection de la colonie, un débat a lieu au sein de l'association : faut-il agir dans la discrétion ou sensibiliser le public pour parvenir à une protection efficace des phoques ?

Face aux menaces constatées ou suspectées, la seconde solution a été choisie. La sensibilisation s'est faite proportionnellement aux possibilités de maîtrise sur le terrain (surveillants).

Les administrations et les élus ont d'abord été informés, puis le grand public. Actuellement, la sensibilisation s'affine et touche plus particulièrement les pêcheurs, les scolaires et les enseignants de la côte, le tourisme nautique. Le but de cette sensibilisation est le maintien d'une colonie de phoques dans l'estuaire picard. Elle vise à faire prendre conscience du caractère exceptionnel de ce patrimoine et de sa fragilité. Un comportement respectueux de la tranquilité des animaux permettra à la colonie de subsister. L'information cherche également à faire mieux connaître le réseau de récupération des

phoques échoués.

L'information s'est faite sous différentes formes :

- dépliants :
- . dépliants DRAE Picardie (1988) et dépliant : "un phoque échoué, que faire, qui prévenir", WWF, Diren, Conseil Régional, Conseil Général (1994).
- panneaux d'information :
- Relacher de Martial (mars 1990) : avec B. Bardot et A. Bougrain-Dubourg, relacher de 3 phoques (avril 1994).
- affiche "St-Valery accueille les phoques" (1992)
- exposition le phoque veau-marin de la Baie de Somme : (Ushuaïa, Diren, Conseil Régional) (1993)
- stands : Rallye de la Baie des phoques à partir de 1988, exposition estivale à St-Valery à partir de 1991, Forum des associations...
- Animations : les animations touchent 700 enfants et adultes en 1996.
- Médias : 109 articles dans les journeaux, 42 reportages dans les magazines (Thalassa, Chasse marée, Mer et Océan, 30 Millions d'Amis, Terre Sauvage, Pays du Nord...) et 28 reportages TV.

- Exposition à St-Valery (été)

- 1992 : 1730 visiteurs - 1993 : 2900 visiteurs - 1994 : 3000 visiteurs - 1995 : 8000 visiteurs - 1996 : 5000 visiteurs

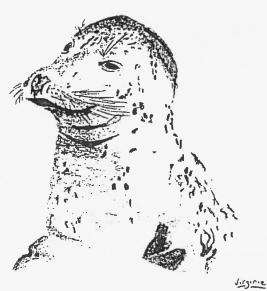
Amélioration des connaissances sur la vie des phoques dans l'estuaire :

Les différents thèmes d'étude ont porté sur :

- la dynamique du groupe : effectifs, espèces, âge et sexe ratio, natalité, mortalité
- l'utilisation de l'estuaire : localisation des zones de stationnement, déplacements intra-estuaires
- les dérangements supportés par les animaux
- le comportement maternel
- le régime alimentaire

Les méthodes utilisées :

- dénombrement des zones de stationnement à marée descendante, soit en longeant les chenaux, soit à partir d'un point d'observation fixe.
- observation à marée haute dans les ports
- suivi des animaux en canot pneuma-
- dénombrement par survol aérien (en novembre 1990, la Direction de la protection de la nature finance le dénombrement aérien des phoques des côtes de la Manche-Est : 73 225 F).
- amélioration du recueil des données d'observation et expérience accrue des observateurs
- formation acquise grâce à la collaboration avec Pieterburen, avec des scientifiques (C. Di Trani, F. Moutou), à la documentation rassemblée, aux





rencontres, aux stages (ex : stage de photo- identification au Canada : Ph. Thiery).

Résultats:

Au cours des dix années, la pression de l'observation s'est accrue.

En 1986, un dénombrement mensuel était organisé, puis deux. A partir de 1990, nous avons porté notre effort sur la période estivale avec un suivi quasiquotidien en juillet-août. A partir de 1993, le suivi quotidien commence en juin (2e decade).

En 1994, la possibilité d'avoir un poste salarié à plein temps permet d'entreprendre un suivi hebdommadaire de la colonie des phoques en plus de la période estivale.

La baisse de 56% constatée entre 1988 et 1989 est du même ordre de grandeur que celle observée dans les grandes colonies du Nord de l'Europe après le déclenchement de l'épidémie virale (PDV).

L'augmentation des effectifs entre 1993 et 1994 est due à une immigration provenant des colonies voisines (plusieurs

phoques sont porteurs de bagues néerlandaises et anglaises).

Le nombre de phoques gris varie de 1 à 4 individus. Nous disposons de peu d'informations sur le sexe et l'âge-ratio. Les conditions d'observation ne permettent pas la détermination simultanée de l'ensemble des phoques dans l'estuaire.

Reproduction: En 1989, John de Boer, garde-côtes dans la Mer des Wadden, observe 4 femelles en gestation au sein de la colonie. Chaque année, il revient dans la Baie pour contrôler la présence de femelles en gestation. Depuis 1992, douze phoques sont nés au sein de la colonie:

Mortalité: Dix phoques ont été retrouvés morts. Parmi les causes de mortalité: fusil (3), noyade par filet (1), perforation intestinale (1), décés au cours d'une semaine de destruction d'engins de guerre (1).

Utilisation de l'estuaire :

La vie du phoque est rythmée par le cycle des marées. A marée haute, les phoques se dispersent dans la Baie, certains sont observés dans les ports (pêche-repos), d'autres le long de la côte (de Mers à la Baie d'Authie).

Evolution par espèces

Années	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Phoques veaux-marins	15	16	9	9	9	12	.12	22	27	35
Phoques gris	1	1	1	1	2	2	2	3	3	4

Au Calendrier

Jeudi 13 février

Soirée débat sur les déchets

RDV : 20 h 30 salle Léo Lagrange, 12, place Vogel à Amiens (80) (juste à coté du bureau de l'associaion)

Dimanche 23 février

Ramassage d'oiseaux morts sur le littoral picard (80).

En plusieurs petits groupes, nous parcourerons les plages du littoral picard en recherchant dans la laisse de mer les cadavres d'oiseaux que la mer aura déposés. Nous vous donnerons ensuite rendez-vous à la station d'études en Baie de Somme où nous mangerons au chaud et ensuite, nous déterminerons et dénombrerons les oiseaux ramassés.

RDV: 8 h 15 au bureau de l'association ou à 9 h 30 à la gare de Noyelles-sur-mer (à 15 km à l'Ouest d'Abbeville).

Durée : la journée, prévoir un pique-nique.

Samedi 1er mars

Assemblée Générale

Votre présence est indispensable !!!

Dimanche 9 mars

Sur les traces du Cerf et autres mammifères en Forêt de Compiègne.

A l'occasion d'une promenade en forêt, vous chercherez les traces de mammifères. L'animateur vous parlera des habitants de cette forêt mais aussi de sa gestion et vous montrera quelques exemples d'une exploitation peu écologique.

RDV : à 10 h place du château à Compiègne. Durée : la journée, prévoir un pique-nique.

Nuit de la chouette

Samedi 22 mars

"Chevêche-paysage-protection"

RDV à 15h30 à Villers Bocage (80) - plus de précisions vous seront données dans le prochain calendrier à paraître mi février. Sortie nocturne à l'écoute des Rapaces Nocturnes.

RDV à Beauvais (60) (alentours) - plus de précisions vous seront données dans le prochain calendrier à paraître mi février. Sortie nocturne à l'écoute des Rapaces Nocturnes.

RDV à Amiens (80) (alentours) - plus de précisions vous seront données dans le prochain calendrier à paraître mi février.

Vendredi 21 mars 1997:

Soirée Diaporama "Les Rapaces Nocturnes. Présentation des espèces, causes de régression, moyens de protection." RDV à 20 h au bureau de l'association : Picardie Nature 14, place Vogel. Amiens.

Samedi 22 mars 1997 :

Exposition de découverte des "Rapaces Nocturnes des villages de la Somme, la chouette chevêche." RDV à Montigny sur l'Hallue, 15 km au Nord Est d'Amiens(80). De 10h00 à 15h00 environ.

Dissection de pelotes de Rapaces Nocturnes

RDV au bureau de l'association à 14h30 : Picardie Nature 14, place Vogel. Amiens .

.../...

REMARQUES:

.Pour les sorties sur le terrain : il est préférable de se munir de bottes et de vêtements de pluie.

.Pour les sorties d'initiation à l'ornithologie, notre association met à votre disposition des paires de jumelles.

.Parfois un rendez-vous est fixé au siège de Picardie-Nature, celui-ci n'est nullement obligatoire, il est fixé simplement pour permettre aux habitants d'Amiens et des environs de se regrouper dans les véhicules, l'attente à ce rendez-vous n'excède pas 15 minutes.

Au Calendrier

Dimanche 23 Mars 1997:

Exposition de découverte des "Rapaces Nocturnes des villages de la Somme, la chouette chevêche." RDV au bureau de l'association de 10h00 à 17h00 : Picardie Nature 14, place Vogel. Amiens .

Construction de Nichoirs pour chouette chevêche avec le publique.

RDV au bureau de l'association de 10h00 à 17h00 : Picardie Nature 14, place Vogel. Amiens .

Pour les inscriptions aux sorties (facultatif) et pour tout renseignement : 03 22 97 97 87.

Dimanche 6 avril

Découverte des oiseaux des parcs et jardins : migrateurs de printemps au Cimetière de la Madeleine à Amiens (80). A l'occasion de cette sortie, vous apprendrez à reconnaître les principales espèces fréquentant ces milieux urbains. Sur ce lieu, quatre sorties auront lieu durant cette année afin de découvrir les oiseaux hivernants, les sédentaires, les migrateurs et les visiteurs d'été. RDV : à 9 h 30 au Cimetière de la Madeleine à Amiens (quartier Saint-Maurice, Ouest) - durée : la matinée.

"Stage" en Alsace du 1er au 4 Mai 1997

(ce programme n'est pas encore totalement clos, il est possible qu'il soit légèrement modifié) Un dossier sur les hébergements existants peut être retiré au bureau de l'association.

Ce stage aura lieu dans la région de Villé, des sorties nature vous sont proposées :

Au programme : la forêt vosgienne avec ONF

le Ried alsacien avec un ornithologue

les cigognes les loutres

une sortie botanique.

	Bulletin d'inscription	n à renvoyer avant le 1 ^{er} Mars 1997	
	à Picardie Nature 14, place \	Vogel B.P. 835 - 80008 AMIENS Cedex	
Mr, Mme, Melle			
Votre lieu d'héberger	ment adresse		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	nent auresse	Tél	
		ec (noms prénoms des personnes vous accompagnant)	
		le	

Signature

Adhésion à l'association Picardie Nature, abonnement à la revue trimestrielle et à la revue ornithologique "L'Avocette"

Année 1997

Cochez les cases correspondant à vos choix

renouvellement nouvelle adl	hésion/abonnement 🗌	
NOM	Prénom	
Noms et Prénoms des différents adhé	érents	
(pour adhésion couple ou famille)		
Adresse		
	Téléphone (facultatif)	
Code postal	Ville	
s'agit-il d'une nouvelle adresse oui	i non	
Adhésion à l'association Pica	ardie Nature	montant à verser
moins de 16 ans25F		• 11
normale		
de soutien plus de 60F		
couple		•
famille	ar enfant	
don		
don de soutien pour le centre de soins		
don de soutien pour la protection des b	ousards en Picardie	•
Abonnement à la revue "Pic	cardie Nature"	
4 n° par an50F		• 1
Abonnement à la revue "L'A	Avocette"	
1 volume soit 2 à 4 fascicules : .100F si adh	hésion à Picardie Nature	•
120F sans	adhésion à Picardie Nature	•
	réglement total .	•
Chéque bancaire CCP	Espèces aut	re :
	l'ordre de Picardie Nature	
Merci de retourner ce bulle		
Merci de retourner ce bulle	etin accompagné de votre i P 835 - 80008 Amiens Cé	édex 1



A marée basse, ils se regroupent sur des bancs de sable pour se reposer (une dizaine de "reposoirs" sont régulièrement utilisés).

Les dérangements:

Ils ont été mis en évidence par Hans de Heij en 1989. Outre les dépenses énergétiques inutiles infligées aux phoques, les mises à l'eau peuvent avoir un effet néfaste pour un jeune en période d'allaitement.

Actuellement, les dérangements d'origine terrestre semblent pouvoir être maîtrisés, de même que ceux occasionnés par les pêcheurs. Le tourisme nautique reste un facteur important de dérangements.

Comportement maternel:

Corinne Di Trani, ethologue, a pu étudier le comportement mère-petit en 1993 et 1994 (financement AUEF -Conseil régional de Picardie).

Deux articles sont parus en 1995 dans la revue Arvicola (Société française pour l'étude et la protection des mammifères).

Régime alimentaire :

Les observations se font pendant les mouvements de marée. L'analyse du contenu des quelques fèces recueillis jusqu'à présent peut également servir d'indicateur. Les flets, les mulets, les

carrelets semblent les proies les plus consommées.

Communications, participations, rapports et publications:

Plusieurs étudiants ont sollicité Picardie Nature pour les encadrer dans la rédaction de mémoires de stage (C. Lusseau : pollution de la Baie de Somme, effets sur les Phoques veauxmarins, A. Renard : déplacements et fréquentation des Phoques veauxmarins dans les ports de la Baie, R. Legrand : surveillance estivale de phoques en Baie de Somme...).

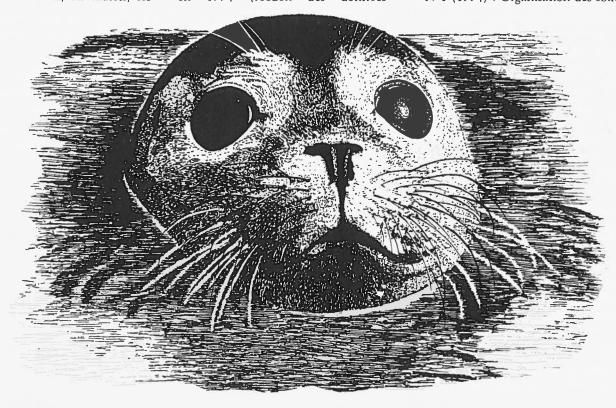
Des communications ont été faites lors des premières rencontres sur les mammifères marins à Brest (1991), lors du XVIIIe colloque de la SFEPM (Société française d'étude et de protection des mammifères) à Bourges (1994), au 22e symposium de l'European Association .../... (suite page 19)

for aquatic Mammals en Suéde (1994). L'association fait également partie de l'Observatoire des mammifères marins (Ministère de l'Environnement) créé en 1994 (recueil des données anciennes, inventaire de suivi des sites...), du Comité consultatif et du Conseil technique de la Réserve naturelle de la Baie de Somme créée en mars 1994. Une convention a été signée avec l'organisme gestionnaire, le Smacopi (Syndicat mixte d'aménagement de la côte picarde) intégrant les activités de protection et de suivi de la colonie dans le plan de gestion de la Réserve Naturelle.

En 1991, le prix Ushuaïa et les prix de la Fondation Ford France (Prix Environnement Nature et Grand Prix Nature et Patrimoine), reconnaissent la qualité et l'intérêt des actions menées par l'association en faveur des phoques. Parmi les publications et les rapports parus, on peut se référer plus particulièrement aux articles :

Publications

- Revue Arvicola 1995-1997 (2), Di Trani C., 2 articles:
- Observations ethologiques sur la reproduction du Phoque veau-marin en Baie de Somme (p 13 et 14).
- Naissance de deux Phoques veauxmarins en Baie de Somme (p 14 et 15).
- Bulletin de la coordination mammologique du Nord de la France, THIERY Ph. : 2 articles
- N°1 (1994) : Organisation des soins



donnés aux phoques recueillis sur les côtes de la Manche-Est (p 6 à 8)

- N°2 (1994) : Intérêt de la photographie pour le suivi individuel des phoques veaux-marins de la Baie de Somme. Premiers résultats (p 1 à 5).
- Le Courrier de la Nature (1996) : Convain D., Thiery J.M., Thiery Ph., William A.: destruction d'engins de guerre dans la Réserve naturelle de la Baie de Somme, 159 (17-21).

Rapports:

- GAVORY L., THIERY Ph., SPIROU P. (1989): Rapport sur la population de Phoques veaux-marins en Baie de Somme. Contrat d'étude DRAE Picardie GEPOP.
- DE HEIJ H. (1989): Report of observations of seals in the Bay of Somme from 27.07 to 19.08.89, Doc Multicop WWF - GEPOP.
- THIERY Ph., GAVORY WILLIAM A. (1993): Missions d'éloignement des phoques au cours des périodes de destruction d'engins de guerre en Baie de Somme. Contrat d'étude Ministère de l'Environnement -Picardie Nature.
- DI TRANI C. (1993-1994) : Observations éco-éthologiques sur la colonie de phoques veaux-marins de la Baie de Somme. Analyse qualitative et quantitative du comportement en milieu naturel. Etude d'impact des activités humaines sur la colonie. AUEFP -Conseil Régional de Picardie - Picardie Nature.
- THIERY Ph., WILLIAM A., DI TRANI C., RENARD A., MONNE-HAY R. (1996): Suivi du relacher en Baie de Somme de trois jeunes phoques émancipés et soignés au SRRC de Pieterburen. Doc multicop - Picardie Nature, SRRC, UNCS.
- THIERY Ph., GAVORY L., WILLIAM A. (1996): Suivi et protection de la colonie de Phoques veauxmarins de la Baie de Somme : actions et coût. XVIIIe colloque de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères. Bourges 15 et 16.10.92.

On peut également se référer aux rapports sur la surveillance estivale de la



colonie (années 90 à 96), et à ceux sur le suivi régulier de la colonie (années 94 à 96).

Plusieurs articles sont parus dans la revue Picardie Nature, notamment dans les numéros 42 et 43 (1988), articles de Ph. Carruette, L. Gavory, O. Hernandez, J.L. Maury, Ch. Peguet, Ph. Thiery.

Tout ce travail n'aurait pu être mené sans la contribution importante de nombreux bénévoles et l'aide matérielle et financière de nos partenaires.

Bénévolat:

la liste des personnes bénévoles est trop longue pour être citée ici. A titre de référence, le bénévolat consacré aux activités phoques en 1996 a totalisé 1895 heures (uniquement en terrain + exposition à St-Valery).

Partenaires - Le nombre de partenaires est lui aussi important, parmi les principaux:

Aide financière

- Association Université Entreprises pour la formation en Picardie (AUEFP).
- Conseil général de la Somme
- Conseil régional de Picardie
- Direction régionale pour l'Environnement en Picardie (DIREN)
- Fondation Ford France

- Fondation Nature et Découverte
- Fondation Ushuaia
- La Grande Récré
- Ministère de l'Environnement
- WWE FRANCE

Aide matérielle

- Etablissements Curver
- Mairie d'Amiens (bureaux)
- Seal Rehabilitation and Research Centre (Pieterburen)
- Université de Picardie (Station d'Etude - St-Valery).

Aide pratique

- Centre National d'Etude des Mammifères Marins (CNEMM), La Rochelle
- Centre National d'Etudes Vétérinaires et Alimentaires (CNE-VA). Maisons-Alfort
- Centre de soins du Chene
- Groupe Mammologique Normand
- Groupe Ornithologique Nord (GON)
- LPA Calais
- Parc ornithologique du Marquenterre
- Réserve naturelle de la Baie de Somme

A. William - Ph. THIERY

POURQUOI LES 3 PHOQUES N'ONT PAS ÉTÉ RELACHÉS

Les 3 jeunes phoques récupérés cet été sur la côte picarde devaient être remis en liberté dans l'estuaire le 23 novembre, après avoir été pris en charge pour soins par le Seal Rehabilitation and Research (SRRC) de Pieterburen (Pays-Bas). Les élus ne pouvant être disponible ce jour, le relâcher avait été reporté au 7 décembre (date connue dès le 11 novembre).

Le 29 novembre, la préfecture nous informait qu'une nouvelle campagne de destructions de munitions de guerre par explosions sous-marines était programmée à partir du 10 décembre, soit 3 jours après le relâcher. Dans ces conditions, le SRRC ne souhaitait plus relâcher les animaux.

Le 4 décembre, le Courrier Picard se faisait l'écho du report de date, critiquant l'attitude des Néerlandais et de Picardie Nature.

Une mise au point s'impose.

Picardie Nature n'a jamais co-signé de communiqué de presse faisant état de "problème technique" au niveau du SRRC. Les destructions d'engins de guerre sont la seule cause annulant le relâcher du 7 décembre.

En ce qui concerne Pieterburen, voici un rappel de leur coopération :

En 1989, devant l'absence de résultats satisfaisants dans les soins donnés aux phoques recueillis, les centres de soins des côtes de la Manche-Est décident de s'associer au SRRC. Les résultats sont éloquents: entre 1973 et 1988, sur 25 Phoques veaux-marins pris en soins au niveau national seuls 5 Phoques ont pu être relâchés (taux de réussite : 20 %). Entre 1989 et 1993, sur 10 Phoques veaux-marins recueillis, 2 meurent leur transfert Zeehondencreche, les 8 autres y sont transférés rapidement (par avion) et seront ensuite relâchés (taux de réussite: 80 %).

Les 3 phoques recueillis cet été ont reçu des soins au SRRC respectivement pendant 156 jours (pour Pierrot), 143 jours (Lili) et 78 jours (Simone) aux seuls frais des Néerlandais.

Pour répondre aux critiques

Lies Vedder, vétérinaire au SRRC et John de Boer ont tenu une conférence de presse le samedi 7 décembre à St Valery. Lies a rappelé qu'il fallait environ 2 semaines à un phoque pour s'habituer à un nouveau milieu. Il devenait impensable de réintroduire des animaux dans un environnement perturbé et dangereux. Les 3 phoques devront être relâchés en mer des Wadden rapidement pour ne pas altérer leurs capacités à vivre librement. Lorsque la Baie retrouvera un peu de tranquillité, trois autres phoques pourront y être relâchés (probablement au printemps). Lies a précisé que les échanges de phoques entre les différentes colonies de phoques du Nord de l'Europe sont constants comme le prouve la présence de plusieurs phoques porteurs de bagues néerlandaises au sein de la colonie de la Baie de Somme.

France 3 Picardie, le Courrier Picard et l'Eclaireur du Vimeu ont rendu compte de la conférence de presse. Au cours de cette conférence de presse, Picardie Nature a expliqué les raisons qui l'ont amenée à ne plus assurer ses actions d'éloignement des phoques lors des destructions d'engins de guerre.

Que L. Gavory, C. Hosten, L. Tellier, Ph. Thiery soient remerciés pour leur contribution rapide et efficace. Un grand merci aussi à Gillian Flower et à Nicole Hajdn pour avoir servi d'interprête lors de la conférence de presse.

Pour en savoir plus:

- THIERY Ph (1994): Organisation des soins donnés aux phoques recueillis sur les côtes de la Manche Est. Bull. Coord. mammal. Nord. Fr. 1:6.8.

- WILLIAM A. et THIERY Ph. (1997) 10 années de protection et d'étude de la colonie de phoques de la Baie de Somme, article publié dans ce numéro de Picardie Nature.

Alain WILLIAM



Maque (Donald) et pi tais-t!!



Chez nous, janvier et février sont souvent les mois les plus rudes pour les oiseaux. La nourriture se fait rare, ce qui reste est recouvert par les feuilles ou

par la neige. L'eau est parfois gelée. La

végétation est rabougrie et le feuillage

ne protège plus.

Sans vouloir faire du nourrissage systématique, comme le font certains "gestionnaires", il faut aider les oiseaux dans les moments difficiles. Et quel plaisir de pouvoir les observer de sa fenêtre, d'établir des relations avec ce monde plein de mystères et pourtant si proche de nous.

Les MESANGES.

Ce sont les grandes vedettes du nourrissage. Pour que les autres passereaux ne leur prennent pas tout, il faut inventer des jeux suspendus qu'elles seules sont

MOVA

capables d'utiliser car elles sont des acrobates de premier ordre.

- chapelets de graines (cacahuètes, noix, amandes...)
- pots de yaourt en carton, renversés, remplis d'un mélange de graisse et de graines.
- petits sacs de graines de tournesol dans un filet suspendu.
- corde enduite de saindoux.

Pour les autres insectivores : merles, grives, rouges-gorges, accenteurs, troglodytes...

- pâtée pour insectivores du commerce.
- surtout des fruits : pommes, poires; pommes de terre cuites...
- et des corps gras : beurre, margarine, saindoux, sauces, fonds de plats, gras de boeuf...

Pour les granivores :

verdiers, pinsons, bouvreuils, moineaux, tarins, sansonnets, tourterelles...

- toutes les graines sont bonnes, telles que ou enrobées de gras : blé, orge, maïs, chènevis, millet, noix, cacahuètes non salées, riz, granulés pour poussin et surtout tournesol.
- et les corps gras comme pour les insectivores, accrocher une couenne de lard (non salé) ou du gras frais du boucher.

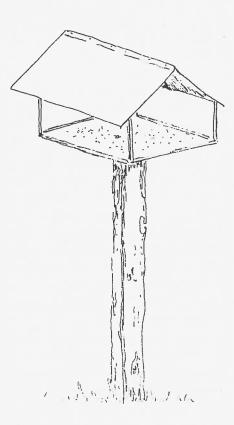
Où ? par terre en terrain découvert (les oiseaux doivent pouvoir s'envoler à l'approche du chat) ou sur une planche abritée de la pluie, fixée sur un poteau



de 1,5 m, à l'écart de toute plantation. L'eau : aussi importante que la nourriture : plusieurs petits récipients peu profonds, parsemés de cailloux, dans lesquels vous versez de l'eau tiède. N'ajouter rien dans l'eau pour l'empêcher de geler, renouvelez-la simplement. Pensez aux vieux couvercles de lessiveuses de Josette Dolphin.

P.S. un truc : pour le rouge-gorge, jetez un peu à l'écart une poignée de flocons d'avoine.

G. BAUDRY



Pas de gibecière à l'école

A la rentrée, toutes les publicités des (grands) magasins appellent un sac d'écolier "gibecière", or une gibecière c'est fait pour le "gibier"; c'est un terme spécifiquement groc et mal venu quand il est employé par des enfants. De plus JAMAIS je n'ai entendu les enfants ou

leurs parents utiliser ce terme pour qualifier un sac d'écolier. Le mot la plus répandu est "cart" (de cartable).

Ecrivez aux magasins de ne plus employer ce mot vulgaire et sanglant, dès maintenant, alors que se prépare déjà la prochaine rentrée (au niveau des fabricants, des publicistes).

Quand le magasin dispose d'un pupitre où vous pouvez donner votre avis, profitez de l'occasion. Mais ne leur demandez pas de se justifier, demandez leur de changer de terme, tout simplement.

G. BAUDRY

Mots croisés

Horizontalement

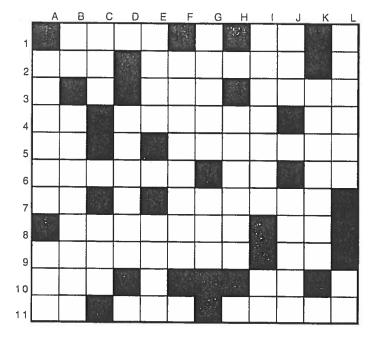
Où on ne parle que de mammifères (M.) ou à propos de mammifères (M.)

- 1- M. qui est camouflé cri d'étonnement d'un M.
- 2- titre accordé à un M. parrain M. d'Afrique de moeurs grégaires
- 3- piège utilisé par quelques M. du Médoc imite un autre M.
- 4- affirmation de M. petits M. qui hibernent dans les habitations M. inconnu
- 5- deux consonnes consécutives comme un vélo à une baleine
- 6- parures des femelles de M. Merinos sans rinos délice de chien
- 7- venu petit M. rongeur
- 8- M. à tête sifflante char de M.
- 9- M. de race pure double voyelle
- 10- brame négation
- 11- M. crack période difficile du mâle M. chassé parfois à partir de trains

Verticalement

- A- petit M. pyrénéen peut parler, paraît-il, comme les M.
- B- avec gnon, cela fait de l'argent se dit de M. incorruptibles
- C- M. beaucoup moqué blanche, si innocente
- D- M. amphibie
- E- valait un demi hectare environ M. africain à cornes
- F- si ses piquants étaient plus durs,

les automobilistes en écraseraient beaucoup moins!



- G- laveur ou pas, c'est un sale petit M. un anglais
- H- ce que dirait un M. à un serpent qui perd sa peau
- 1- petit rongeur hélas souvent domestique avec elle c'est une fleur d'été
- l- souvent baba émanations de cerveaux mammifériens
- K- grand dogue
- L- M. africains carnivores qui mangent les restes et qui puent
 - devant mammifère.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	E	U		Р			R		Α	М	1
2	0	s		Н	Α	R	L	E	S		Ε	Т
3	U		Н	1	R	0	Z	D	Е	L	L	E
4	P	Н	Ε	В	U	S		ı	Ι	ı	I	
5	E		R	0	S	S	1	G	N	0	L	S
6		F	0	U			L	Е	S	建	0	U
7	G	Α	N		Α	>	1	S		0	Т	E
8	R	0	S	Α	L	-	Е		0	Ν	T Y	
9	E	N		R	1	E	N	S		G	L	U

Solution du n° 73

Sortie migration du 13 octobre.



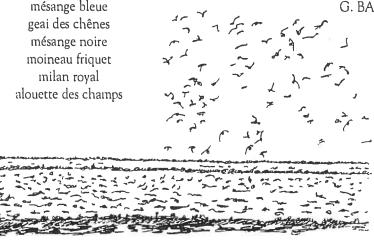
Le rendez-vous à Novelles était inhabituel: 8 heures! Aussi la plupart se sont levés tôt. Après quelque attente due à un malentendu, nous nous rendons au parking de la Maye. La matinée est fraîche mais la journée s'annonce belle. Nous sommes une vingtaine, mais les oiseaux sont des milliers qui traversent la baie ou longent la plage. Jusqu'à midi ce fut un passage incessant, les mésanges volant à quelques mètres de nous, se posant de buisson en buisson, reprenant le groupe suivant; nous nous trouvions pratiquement au milieu d'elles. Jamais je n'avais vu autant de mésanges noires, charbonnières, bleues. Liste des migrateurs vus ce jour-là (ce dont je me rappelle):

pigeon ramier alouette lulu pigeon biset cochevis huppés alouette hausse-col pipit des arbres chouca des tours faucon pélerin linotte mélodieuse labbe pomarin pinson des arbres mésange charbonnière pinson du nord mésange bleue geai des chênes mésange noire moineau friquet milan royal

Un ralentissement dans le passage des passereaux nous permit de casser la graine au milieu des dunes du Banc de l'Ilette. Il faisait très beau. Certains poussèrent ensuite jusqu'à l'Anse Bidart et y virent deux belles alouettes hausse-col.

Au retour, la marée étant basse, certains coupèrent et traversèrent la Maye pieds nus. Mais tous se félicitèrent de s'être levés tôt car ils n'oubliront pas de sitôt ce spectacle rare de milliers de mésanges les survolant.

G. BAUDRY



"Pour les beaux yeux de la chevêche"

Dans l'édition du 12 octobre 1996 du Courrier Picard, vous avez pu voir une photo de Peter Moronvalle parmi les élèves de Montigny-sur-l'Hallue. En effet Peter se démène pour protéger la chouette chevêche dans la région et s'adresse aux enfants pour leur expliquer la nécessité de construire des nichoirs pour cet oiseau qui ne trouve plus suffisamment

de cavités naturelles. Il a organisé une exposition sur les rapaces de la vallée de l'Hallue à l'école de Montigny. Bravo à Peter et merci aux enseignants qui regardent la nature par le bon bout de la lorgnette!

G. BAUDRY



La Société d'Etudes Ornithologiques de France possède un certain nombre de doubles de revues régionales, nationales et internationales d'ornithologie qu'elle est prête à vendre à des prix intéressants. Des listes détaillées peuvent être obtenues sur demande adressée à la Bibliothèque SEOF, 55, rue Buffon 75005 Paris.

Petites annonces:

Vends (très bon état) : 10 disques de chants d'oiseaux de la collection Jean Rocher en excellent état (disque 45 tours comportant le chant d'une dizaine d'espèces :

N°3: traquets et Pt turdidés

N°4 : fauvettes aquatiques et pouillots

N°5 : fauvettes sylva et hypolais

N°11: petits grimpeurs, roitelets...

N°12: gobemouches pipits et Bergeron.

N°18 : grands limicoles

N°19 : petits limicoles N°21: oies, cygnes et canards

N°25 : guifettes, grèbes et marouettes

N°27: grands rapaces

50F l'ensemble (port à votre charge)

Contact: 03 22 09 45 33 après 19h00.

Fréquence Grenouille! à vous d'observer la migration des grenouilles.

Chaque année au début du printemps, les batraciens (grenouilles, tritons, crapauds et autres salamandres) tentent de regagner leur mare natale pour se reproduire. Ils l'ont quittée pour vivre leur vie d'adulte plus loin dans un sous bois ou une prairie humide, mais ils ne peuvent se reproduire qu'à l'endroit où ils sont nés. C'est pourquoi le moment venu, il s'y dirigent en ligne droite.

Mais de multiples embûches viennent désormais contrarier cette loi naturelle et mettre en péril la survie de nombreuses populations de batraciens : depuis leur naissance, leur mare d'origine a pu être asséchée ou comblée, une route est apparue. Avec l'augmentation du trafic automobile, le problème ne cesse de s'aggraver.

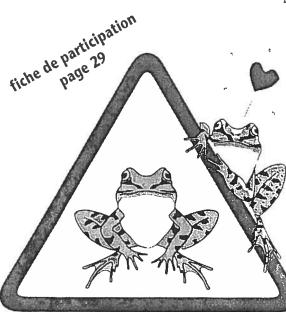
C'est pourquoi le printemps est, pour les grenouilles, la saison de tous les dangers. Leurs cadavres jonchent par milliers les routes et autoroutes.

Depuis plusieurs années, les naturalistes attirent l'attention des constructeurs de routes et des services de l'Équipement sur ce phénomène.

Des systèmes de protection existent. Certains sont provisoires comme les pièges à grenouilles (de simples seaux dans lesquelles elles tombent). D'autres systèmes comme les tunnels à batraciens (parfois nommés "crapauducs") sont permanents.

En 1996, grâce aux différents conservatoires régionaux d'espaces naturels, de nombreux "points noirs" (sites de passage des amphibiens sur les routes) ont été repérés en France. La "palme de grenouille" est revenue, une fois n'est pas coutume, à la Picardie avec 45 sites, suivie de la Champagne-Ardennes.

En 1997, le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie renouvelle l'opération grâce à ses adhérents et aux associations de la régions. Ainsi, Picardie Nature a décidé de se mobiliser pour prendre le relais de l'opération "Fréquence Grenouille" à laquelle certains d'entre vous ont peut être participé en 1996. En mars, chacun pourra nous aider, à son niveau, à renforcer notre argumentaire pour la sauvegarde des amphibiens et pour la protection des zones humides.



Que faire?

Nous vous invitons donc, par le biais de nos sorties collectives ou de vos prospections personnelles, à participer à cette opération. Informez nous sur les sites critiques de passage que vous observez., de préférence en nour retournant la fiche située en page 25 ou en téléphonant vos renseignements au bureau de l'association (03 22 97 97 87), ou encore en appelant le "PC Grenouille" au 03 26 745 745.

En pratique, la période la plus sensible est le mois de mars qui voit les mouvements les plus importants de Crapaud commun et de Grenouille rousse mais aussi de Salamandre et de quelques tritons. Les nuits douces et pluvieuses

sont les plus favorables au déclenchement de la migration. Lors de ces soirées, vous pouvez aider les amphibiens à traverser les routes en les collectant dans des sceaux et en les versant de l'autre côté de la route (bien identifier le sens de passage pour ne pas contraindre les animaux à traverser deux fois!).

Lors des nuits sans passage, vous pouvez

tout de même être utile en parcourant des tronçons de routes favorables (entre un bois et des étangs par exemple) et en comptant les cadavres de la nuit précédente (c'est peu ragoûtant mais l'essentiel des points noirs identifiés l'ont été grâce à ce type de prospection). L'identification des espèces est parfois délicate!

Les batraciens sont de plus en plus menacés par la disparition de leurs milieux de vie, ils ont besoin de votre aide pour vaincre les multiples obstacles pour atteindre leurs lieux de reproduction.

Alors, à vous de jouer, transmettez nous vos informations en utilisant la fiche d'enquête ou en téléphonant à Picardie Nature en localisant bien le site, en donnant une estimation de l'ampleur du problème et en précisant les espèces impliquées. Dans les cas les plus graves, et dans la mesure de notre disponibilité, nous tenterons de nous rendre sur place.

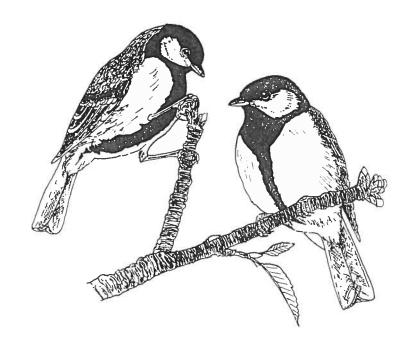
Quatre saisons à la Madeleine

Picardie Nature organise chaque année 4 sorties au Cimetière de la Madeleine, réparties de façon à ce qu'un échantillon le plus large possible des oiseaux qui le fréquentent puisse être vu...

Présentation du site :

Le Cimetière de la Madeleine existe depuis la fin du XVIII siècle. L'architecture des monuments funéraires de cette époque confère au site une atmosphère romantique. Signalons que nombre d'entre eux ont été sculptés par les célèbres frères DUTHOIT (ou l'un d'eux en tout cas) et leur nom est indissociable du site de la Madeleine. Une association existe depuis 1985 * afin de sauvegarder les vieilles pierres et de faire connaître le cimetière, son historique, et les célébrités qu'il a l'honneur de receler; citons bien sûr JULES VERNE, mais aussi AUGUSTE JAN-VIER, EDOUARD GAND, le commandant VOGEL... et tant d'autres dont les noms sont ceux de nombreuses rues Amiénoises. C'est à l'extrémité Nord-Ouest de la ville que se situe le cimetière, aujourd'hui d'une superficie de 18 hectares. Les nombreux arbres qu'on y trouve en font un lieu de promenade ombragé. Les essences sont nombreuses et variées, la strate arborescente (arbres de plus de 10 mètres) est très bien représentée ainsi que la strate arbustive (arbustes et buissons de plus de 2 mètres) et sous-arbustive (50 à 200 centimètres), ces deux dernières offrant en période de fructification de nombreuses baies qu'affectionnent les





oiseaux. Nous ne serons pas étonnés de trouver parmi ces espèces végétales de nombreux arbres et arbustes à feuilles persistantes (divers conifères...), symbole d'éternité cher à beaucoup en ce lieu.

Un crématorium existe aussi à la Madeleine pour tous ceux qui préfèrent des funérailles laïques. Ainsi, ce site riche d'événements et d'histoire est en plus un espace vert qui attire une multitude d'espèces d'oiseaux. Mieux les connaître et comprendre leur présence ici sera l'objet de nos sorties.

Intérêt ornithologique de "La Madeleine"

Il est bien réel. Sachons que plus de 70 espèces d'oiseaux y ont été recensées dont au moins la moitié sont nicheuses. Nous n'allons pas dresser la liste des oiseaux qui y ont été vus, nous citerons simplement quelques nicheurs parmi les plus remarquables : pigeon colombin, pic épeichette, mésange huppée, sittelle, grive draine et gobemouche gris.

Nous allons en revenche nous pencher d'avantage sur les quatre "grands groupes avifaunistiques" qui fréquentent le site :

Les oiseaux SEDENTAIRES tout d'abord, qui peuvent être vus toute l'année (rouge-gorge, accenteur...). Ces

espèces nichent à la Madeleine et y restent tout l'hiver.

Les oiseaux MIGRATEURS, qui ne font qu'y passer. Il s'agit soit d'espèces ne nichant pas chez nous (merle à plastron) soit d'espèces qui peuvent se reproduire dans la région mais dans des milieux très différents. Ces derniers trouveront alors à la Madeleine juste de quoi se reposer quelque temps (gobemouche noir, pouillot siffleur). Nous pourrons les observer lors de la migration postnuptiale (d'automne) ou prénuptiale (de printemps), l'une pouvant être plus propice que l'autre selon les espèces que l'on veut voir.

Les visiteurs D'ETE

Comme leur nom l'indique, ils sont là uniquement à la belle saison. Dans cette catégorie, nous trouvons toutes les espèces qui viennent chez nous pour se reproduire avant de repartir pour des contrées plus clémentes lorsque l'hiver arrive ici. Ce sont la plupart des insectivores parmi lesquels nous trouvons de nombreux transahariens (hirondelle, rossignol, coucou...). Selon les espèces, leur retour a lieu de fin mars (pouillot fitis) à mi mai (gobemouche gris) et leur départ de mi août (coucou) à fin octobre (fauvette des jardins).

Enfin, les HIVERNANTS

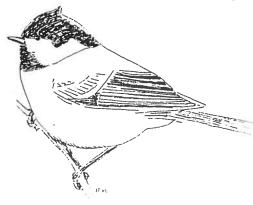
Ils ne nichent pas en France mais viennent car il y fait doux l'hiver . . . par rapport à leur Scandinavie natale. Ainsi, de fin novembre à mars de nombreuses espèces que nous appellerons hivernants stricts peuvent être vus à la Madeleine : tarin des aulnes, pinson du nord, grive mauvis . . .

Ce que réservent les sorties :

Vous remarquerez que ces "4 grandes catégories" se recoupent. Ainsi les derniers visiteurs d'été cotoient les migrateurs d'automne et parfois des hivernants précoces. Ce sera là une période intéressante pour effectuer une sortie. Nous aurons en effet la chance d'observer la plus grande diversité de "catégories" donc la plus grande diversité d'espèces. C'est pourquoi les dates des sorties ne sont pas choisies au hasard :

- la première a lieu MI-AVRIL

Elle permet de noter déjà de nombreux visiteurs d'été venus renforcer en nombre l'avifaune du parc d'où les hivernants sont tous partis et où ne restaient que les sédentaires. A cette époque, c'est aussi la période idéale pour de nombreux migrateurs (merle à plastron), c'est également là que l'on se familiarisera avec les chants : nous sommes déjà en période de reproduc-



tion pour les oiseaux. Cette sortie, enfin, est "un classique" pour observer le coucou qui approche lorsqu'on imite son chant.

- la seconde est placée DÉBUT JUIN Là, les "migrateurs stricts" sont passés, restent bien sûr les sédentaires et tous les visiteurs d'été, les derniers étant arrivés dans le courant du mois de mai (gobemouche gris, martinet). Cette sortie permet d'observer la multitude d'espèces qui se reproduisent ici, les jeunes quémendant de la nourriture à leurs parents étant alors bien visibles.

- Ensuite, nous nous retrouverons en SEPTEMBRE

Les migrateurs d'automne sont en route vers l'Afrique alors que quelques sédentaires nourrissent les jeunes de leur seconde couvée. Les visiteurs d'été sont encore là, mais pour peu de temps. Cette période est la plus adéquate pour observer le régulier gobemouche noir, venu d'Europe du Nord-Est et ne faisant ici qu'une halte. Les rougequeues à front blanc venus du Nord... de la région ou de l'Europe, accompagnent parfois les gobemouches.

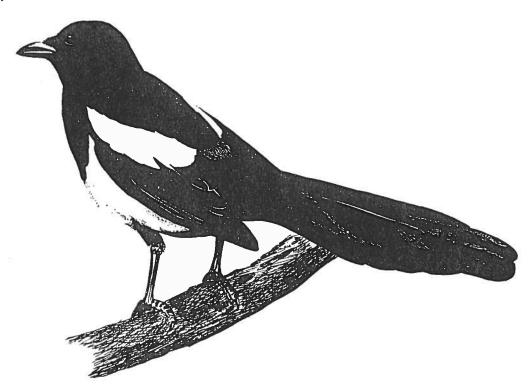
- Enfin, entre NOEL et L'AN a lieu la "sortie des quatre saisons" qui ferme la boucle. Cela est l'occasion d'une bonne balade digestive! Là, nous verrons... toujours les sédentaires que vous connaissez maintenant par coeur mais aussi les hivernants (grives litornes et mauvis...) qui attirent parfois l'épervier venant chasser l'hiver jusqu'au coeur de nos villes.

Evidemment, chaque sortie réserve des surprises (observation d'écureuil...) et c'est toujours avec plaisir que l'on déambule dans les allées du cimetière de la Madeleine, jumelles au cou, oreilles aux aguets, sans oublier le respect qu'imposent les lieux.

En espérant vous y voir prochainement... aux sorties bien sûr!!

Vincent BAWEDIN

* cette association s'appelle "Les amis de la Madeleine" 2 rue de la Poudrière 80000 Amiens.



Ecologiste, évidemment, mais éco-rudologiste?

La majorité des adhérents de Picardie Nature peut très bien s'efforcer, au prorata des outils que nos élus mettent à notre disposition dans nos cantons respectifs, de gérer le moins inécologiquement possible ses déchets ménagers sans pour autant jamais avoir entendu parler de l'institut de rudologie de l'Université du Maine au Mans.

C'est quoi la rudologie, c'est la "science des poubelles" ou la "science des déchets" qui fait l'objet de l'attribution pour la vingtaine d'élèves de chaque promotion annuelle d'un diplôme d'études supérieur spécialisé de rudologue (sous-titré gestion territoriale et sociale des déchets et des pollutions). Mais de même que tous les écologistes ne sont pas des écologues diplômés, de même tous les rudologistes, c'est à dire les personnes s'y connaissant "pas mal" (c'est à dire déjà tout juste suffisamment pour constater qu'un élu en sait souvent peu et mal ou selon une version trop "prudende et officielle")au niveau de la gestion des déchets, ne sont pas des rudologues. Et comme il vaut mieux porter bien haut son drapeau, alors qu'il pourrait y avoir des rudologistes qui, paradoxalement, ne privilégient pas l'environnement, on peut préciser "éco-rudologiste"; à côté des éco-ingénieurs, des éco-conseillers, des éco-maires etc. Et même des éco-dirigeants d'EDF!

Quoiqu'il en soit, il paraît évident que dans toute la mesure du possible les adhérents de notre association et autres lecteurs de notre bulletin ont tout intérêt à disposer d'un bagage minimum (cf ci-dessus) concernant l'état de l'art pour ce qui est de l'ensemble de la gestion des déchets en général et des déchets dits-municipaux en particulier qui n'incluent pas seulement les déchets ramassés sur le trottoir, ni même ceux ramassés dans les déchetteries, appellés ensemble ces deux derniers, déchets ménagers. Ce qui commencera à faire de ces lecteurs attentifs des éco-rudologistes amateurs capables de dialoguer avec leurs élus qui, comme dit, en sauront souvent moins (bien) qu'eux et les respecteront peut-être face à leur attitude de connaisseurs très exigeants mais éco-constructifs, dans le cadre de projets liés au plan départemental dont nous reparlerons également dans nos prochains bulletins. Il est en effet utile à l'intérêt général d'être des interlocuteurs à la fois crédibles et éco-constructifs dans le domaine.

Si on survole rapidement la filière comment se présente-elle ? Alors qu'elle suppose pour être comprise d'une bonne information rudérique si possible contradictoire au départ; et, pour être logique, des actions de réduction à la source puisque la tonne la moins chère à gérer est celle qui finit par ne plus exister après une bonne sensibilisation précisément; et ce, bien évidemment sans retour à la bougie et à l'écuelle de bois; mais en limitant les problèmes posés par certains emballages, par les gratuits, par le gaspillage des matières fermentescibles (épluchure, tontes de gazon etc), par les incinérateurs surdimensionnés etc.

Car après, pour ce qui est des résidus de notre société de dys-production, de dys-commercialisation et de dys-consommation qui sont vraiment inévitables, il convient d'avoir une approche éco-réaliste c'est à dire gérer au mieux les encombrants, recycler au maximum le contenu des bennes des déchetteries (avec restauration-vente d'une partie des encombrants entre autres). Il faut ensuite récupérer par apport volontaire en mini-déchetteries de quartier ou au porte à porte un réel et réaliste maximum de ce qui, dans nos poubelles, peut devenir des matières premières substituables (aux matières premières vierges). Il faut encore tirer partie surtout dans un département rural, des matières fermentescibles (élagage, tontes, épluchures etc); avant de se retrouver avec ce que les professionnels appellent parfois le "fatal", qui ne l'est pas forcément au moins pour ce qui est des quantités qui arrangents certains, désireux de garder quand même la plus grosse part du gâteau par rapport à la bête poubelle d'antan.

Ce fatal dans lequel on trouve encore des matières premières substituables mais plus ou moins souillés et irrécupérables à coût raisonnable, mais aussi des incombustibles qu'on met pourtant "à bruler", il peut être parfois éco-défendable d'utiliser un outil faisant appel à la chaleur (avec ou d'abord sans flamme) pour en réduire la nuisibilité potentielle et le volume, voir pour en tirer encore quelques matières substituables et quelques thermies. Après celà il suffira (!) alors de mettre dans ce qu'on appelle encore à tort décharge ou même CET (centre d'enfouissement technique) qu'on appelle aussi centre de stokage maintenant, "le reste du reste" selon des pratiques qui ont beaucoup évoluées et sont très éco-défendables; mais un état des l'art qui est malheureusement ignoré de la plupart de nos concitoyens (élus compris).

C'était là un très rapide survol, dont chaque élément fera, dans les bulletins ultérieurs, l'objet d'un commentaire simple, succint, non hyper-technique, mais néanmoins techniquement incontestable, parce qu'il ne faut évidemment pas envoyer un militant au combat avec des mauvaises armes et des munitions inadaptées.

Et on reparlera encore également de rudologie appliquée à nos résidus de consommation dit municipaux le 13 février 1997 dans la salle Léo Lagrange à partir de 20h30 heures très précises en compagnie d'un de nos nouveaux adhérents éco-rudologiste professionnel - ça existe aussi - spécialisé, et c'est beaucoup plus rare, dans l'aide à l'analyse et à la qualité de la communication sur l'éco-gestion des résidus municipaux précisément. Qu'on se le dise.

N.B. Evidemment si d'ici là, dans son contexte local, l'un de nos adhérents est pressé d'améliorer sa culture rudologique ou rudérique, il lui suffit de prendre contact avec le secrétariat de Picardie Nature.

Une soirée-débat aura lieu le Jeudi 13 février à 20 h 30, à l'issue de laquelle tous les adhérent-e-s (présents ou non, anciens ou futurs) qui le voudront bien, pourront s'inscrire à une "formation accélérée" sur la base d'un "petit vademecum pour éco-rudologiste amateur" qui leur permettra très rapidement d'occuper honorablement et constructivement un siège dans toute commission rudérique (c'est à dire concernant la gestion des résidus ou déchets) locale, départementale ou régionale.

Mais, d'ores et déjà, si vous envisagez de participer à cette "soirée-apéritive", merci de bien vouloir le faire savoir en téléphonant au siège de Picardie Nature.

"Fréquence Grenouille"



opération conduite par Espaces Naturels de France et les Conservatoires **Picardie nature**,

BP 835 . 80008 Amiens Cedex 1 Tél. 03 22 97 97 87 - Fax. 03 22 92 08 72

Nom
J'ai observé des batraciens sur la route N°
allant de la commune de :
C'était le (date et heure)
Espèce (grenouille, triton, crapaud)
Leur nombre :
La météo du jour (température, humidité)
Descriptif des lieux (route départementale, chemin goudronné bois ou étangs proches)
(si vous en avez la possibilité, meci de joindre une copie de carte permettant de localiser le site)





Protection des phoques
I nitiation à l'ornithologie
C entre de soins aux oiseaux blessés
A nimation / projection de diapos
R éalisation de documents de vulgarisation
D écouverte de la nature
I ntervention en milieu scolaire
E tude des milieux naturels
N on à l'urbanisation sauvage du littoral
A ction de protection des busards
T ravail bénévole
U ne revue trimestrielle
R ecours en justice
E tude sur la mortalité des oiseaux